L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 28 numéro 4, 1er février 2013

Dans nos pages cette semaine

APADY

Sensibiliser pour prévenir

Page 3

Échanges entre les TNO et le Nouveau-Brunswick

Des amis à distance

Page 5

Gala des prix Trille Or

Cuvée d'artistes très diversifiée

Page 12

Grace et Amélie, deux jeunes élèves de l'école JBT de Fort Smith explorent une carte du Monde afin de découvrir où habite leurs correspondants de St-Andrews, au Nouveau-Brunswick. (courtoisie: A.L) Article à lire en page 5.

Industrie minière

Un futur prometteur pour les mines nordiques

D'intéressantes perspectives pour l'industrie du diamant s'annoncent d'ici 2020. Selon les prévisions du Conference Board of Canada, en collaboration avec le Centre pour le Nord, le nombre de mines dans le Nord canadien devrait doubler.

Noémie Bérubé

S'il y a quelques mois, les prévisions dans le secteur minier ne projetaient rien d'exceptionnel pour les Territoires du Nord-Ouest en raison de la crise européenne qui sévit actuellement et du ralentissement de la Chine, les répercussions n'auront pas tant touché le nord du 60e parallèle, surtout dans le domaine du diamant. La relance de l'industrie s'effectuera lentement, mais s'annonce positive pour les années à venir.

En effet, d'ici la fin de la décennie, le secteur minier dans le Nord canadien devrait presque doubler sa production et augmenter le nombre d'emplois offerts. Cet accroissement important représenterait une croissance stupéfiante par rapport à l'économie canadienne dans son ensemble. Toutefois, comme l'affirme un rapport du Centre pour le Nord[1] mené sur l'avenir de l'exploitation minière dans le Nord canadien, beaucoup de travail reste à accomplir pour arriver à ces résultats : la collaboration et des efforts du secteur de l'industrie minière ainsi que des discussions avec les gouvernements et les collectivités pour répondre aux enjeux clés, dont l'infrastructure, la règlementation, la pénurie de main-d'œuvre et les droits autochtones.

L'économie des Territoires du Nord-Ouest a été bonne au cours des dernières années grâce à l'industrie du diamant. En 2007, la production a permis de cumuler près de 1,3 milliard d'euros. La récession qui a percuté la planète en 2008 a entraîné une baisse brutale de la demande de diamants qui s'est fait ressentir jusqu'en début d'année. Une reprise de la production à la mine Diavik est prévue pour 2014 et le début des opérations à Gahcho Kué permettra d'atténuer une partie de la baisse de la production. Anja Jeffrey, la directrice du Centre pour le Nord a déclaré que « l'exploitation minière est le moteur de l'avenir économique du nord du Canada ». Il a ajouté que pour profiter pleinement des avantages de ce potentiel, on doit trouver le juste équilibre entre les risques et les débouchés.

Aussi, en 2011, le produit intérieur brut annuel de l'exploitation minière dans le Nord représentait 4,4 milliards de dollars, il devrait atteindre 8,5 milliards de dollars en 2020.

Même si les retombées économiques

Mines
Suite en page 2

Mines

Suite de la une

éventuelles qu'engendrera la reprise de la production de ces mines, certains obstacles s'opposent au processus, tel que l'insuffisance ou l'inexistence d'infrastructures. De plus, le manque de travailleurs qualifiés constitue aussi un risque pour la vitalité économique. À cela s'ajoutent les droits des peuples autochtones qui doivent être respectés et la consultation des collectivités en matière de développement pour des projets durables, car les gouvernements doivent être conscients de la façon dont les changements apportés au cadre réglementaire peuvent toucher les collectivités et l'industrie. Entre autres, de nombreuses régions nordiques et autochtones s'inquiètent des effets que les projets miniers peuvent avoir sur leurs terres et sur l'environnement. L'industrie minière doit alors s'assurer d'obtenir la confiance des collectivités autochtones et des gouvernements.

Le Centre pour le Nord propose des analyses sur des dossiers d'actualité liés au nord du Canada, aux droits et à la gouvernance des populations autochtones, et aux relations avec les entreprises autochtones.

Diavik, une des mines en activité dans les TNO (Photo archives)

Échos du réseau

AFCY
Le rendez-vous des irréductibles Ténois !
Retrouvons-nous le 7 février pour fêter ensemble La Chandeleur, dont la thématique sera: Crêpes et Chapeaux. Apportez votre plus beau chapeau et votre (vos) garniture(s) préférée(s), sucrée(s) et salée(s), on s'occupe des crêpes! Rendez-vous à la Maison bleue, 5016-48e rue de 18h à 20h. Apprendre à faire de vraies crêpes Bretonnes vous tente? Mercredi 6 février en soirée ? Contactez l'Afcy 873-3292 ou animation@franco-nord.com

FFT
Franco50TNO propose aux aînés une formation gratuite sur les média sociaux et la protection de la vie privée.
La présentation bilingue se tiendra au Collège Nordique au 4921 – 49è rue.
5 sessions d'1 heure se dérouleront du 11 au 15 février, de 4h à 5h.
Pour plus d'infos contactez Vincent Mérau au 867-920-2919 ext 268

Subventions à l'initiative des femmes

Les subventions à l'initiative des femmes sont offertes pour la mise en œuvre de projets à court terme afin de permettre l'augmentation de la participation des femmes et des filles dans tous les aspects de la vie communautaire, l'accent étant tout particulièrement mis sur l'encadrement du leadership (orienté vers la culture et l'éducation).

Veuillez écrire *Subventions à l'initiative des femmes* sur l'enveloppe ou à la ligne de mention objet de votre courriel. Pour de plus amples renseignements, composez le 867-920-3106.

Faites parvenir votre demande au plus tard le 29 mars 2013 à :

Mme Gail Cyr
Bureau du Comité consultatif sur la condition de la femme
Ministère de l'Exécutif, GTNO
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
gail_cyr@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Exécutif

Échos de la taïga
CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Yellowknife fait parler d'elle

Une publication alimentaire au Canada a l'intention d'inscrire une référence sur Yellowknife. En effet, le magazine *Canadian Living* mettra l'accent sur One of a thaï, l'un des restaurants thaïlandais de la ville, dans le cadre d'un reportage sur les camions offrants des services de restauration. La propriétaire du restaurant, Susan Chanthalangsy, dit qu'elle a été contactée par le magazine, intéressé par son histoire, ses débuts, son camion et de savoir comment le restaurant a fait sa réputation. Elle souligne que cela aidera à mettre Yellowknife sur la carte et apportera un sentiment de fierté à la population. Cette forme de promotion pour la ville sera en kiosque à partir du mois de mai.

Charrette de l'énergie

Les faits saillants de la charrette de l'énergie tenue en novembre dernier sont maintenant accessibles à partir du rapport qui vient d'être publié. Les enjeux clés qui en ressortent sont l'amélioration de la fiabilité et le coût des systèmes d'énergie, l'augmentation de la population, la participation des Autochtones à la prise de décisions et la réduction des impacts environnementaux dus à la consommation d'énergie. Le rapport comprend également des priorités à court et long terme identifiées par les participants à la charrette.

Parc au Monument des pilotes?

Le conseil municipal de Yellowknife se penche sur la création d'un parc à la base du Monument des pilotes dans la vieille ville. La grande majorité des membres semblent être en faveur de cette idée et elle correspond aux recommandations reçues au cours des derniers mois et des dernières années. Le plan du parc devra être présenté devant le conseil municipal pour une approbation finale.

Les TNO mis de l'avant

Le ministère du Tourisme essaie de mettre les TNO sous les projecteurs grâce à sa nouvelle campagne de promotion, a annoncé le directeur général de Tourisme TNO, Brian Desjardins. Chaque semaine, le ministère diffuse une vidéo en ligne afin de dissiper certains mythes circulants au sujet du Nord. L'une d'elles met en vedette Mikey McBryan, un des pilotes des glaces des TNO, et permet de réfuter le mythe selon lequel les TNO sont trop loin pour qu'on vienne y passer des vacances.

Des recherches antérieures auprès de la population ont permis de savoir sur quoi consacrer les capsules.

Les vidéos peuvent être visionnées sur la page Facebook de Tourisme TNO et sur la chaîne YouTube.

APADY

Sensibiliser pour prévenir

Les élèves du primaire de l'école Allain St-Cyr et leurs parents sont invités à participer à une journée sur la prévention de l'intimidation qui se tiendra le 9 février dans les locaux de l'établissement scolaire.

Noémie Bérubé

L'AFCY, en collaboration avec Jeunesse TNO et l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY), procédera à une journée bien spéciale le 9 février prochain afin de conscientiser les jeunes à l'intimidation et ses conséquences. En effet, l'APADY a confié le projet Plein feu sur le taxage, son projet annuel, à l'Association franco-culturelle. Tout au long de l'événement, il y aura plusieurs activités de type brise-glace avec les familles. Aussi, deux animatrices, une de la région, Natalie Labossière, et l'autre de Winnipeg, Mariette Kirouac, seront sur place pour divertir les familles et en après-midi, l'APADY proposera un atelier pour les parents.

L'implication de Jeunesse TNO dans les activités s'effectuera par la présentation du projet nordique action, qui se veut un geste pour perdurer le mouvement contre l'intimidation et faire connaître les conséquences juridiques qui peuvent découler de l'agression physique, de l'intimidation et du taxage, souvent associés aux règlements de conflits non terminés. Le coordonnateur de Jeunesse TNO, Étienne Croteau, a commenté leur participation à cette initiative : « L'intimidation est un fléau qui ruine des vies […] ».

Ainsi, les parents se verront mieux outillés et informés des services juridiques en français.

De plus, Nordique action veut donner des conseils aux jeunes, enseignants et parents pour qu'ils puissent régler des conflits avant que ceux-ci dégénèrent.

Jeunesse TNO a eu la mission avec ce projet de réaliser des activités, c'est pourquoi l'organisme proposera des capsules vidéo en français reflétant une histoire d'intimidation vécue à Mont-Laurier, au Québec. Les vidéos de Jeunesse TNO feront la lumière sur les ressources disponibles aux jeunes à Yellowknife ou ailleurs aux TNO pour contrer ces actes de violence physique ou verbale. Monsieur Croteau a expliqué qu'un agent de la Gendarmerie royale du Canada y prendra part ainsi que divers autres intervenants.

Les comédiens seront les élèves de l'école Allain St-Cyr et le scénario sera écrit par France Benoît et Étienne Croteau. Jeunesse TNO ira ensuite présenter les vidéos à l'école Boréale de Hay River.

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord…en français encore mieux!

réseau TNO SANTÉ en français

Quel est votre boisson santé préférée?

Les résidents des trois Territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) sont familiers à la Campagne « ***Drop the Pop*** » qui s'active chaque année entre janvier et mars. Cette campagne encourage les élèves et les leurs familles de boire et manger santé, de promouvoir une saine alimentation pour l'amélioration de notre mieux-être et prévenir l'obésité et les maladies chroniques à long terme.

Puisqu'on parle de boisson santé, j'aimerais attirer votre attention sur des ***boissons énergisantes*** qui ont connu une croissance phénoménale au cours des dernières années. Devant les bénéfices allégués de ces produits sur les niveaux d'énergie, de vivacité et de performance, les consommateurs y recourent pour différentes raisons et dans une variété d'occasions. Parmi les motifs de consommation rapportés on retrouve : se tenir éveillé, obtenir un regain d'énergie, être plus motivé, améliorer sa performance sportive ou faire la fête toute la soirée. Certains vont également les consommer pour leur bon goût, pour s'hydrater, pour leurs bénéfices perçus sur la santé, ou pour améliorer le goût des boissons alcoolisées. Inoffensives en apparence, on en sait peu sur les habitudes de consommation de ces produits.

Le terme *« **boisson énergisante** »* désigne : tout produit se présentant sous la forme d'une boisson ou d'un concentré liquide et qui prétend contenir un mélange d'ingrédients ayant la propriété de rehausser les niveaux d'énergie et de vivacité, excluant les boissons pour sportifs.
Les boissons énergisantes sont souvent confondues avec les **boissons pour sportifs**, parfois appelées ***boissons énergétiques*** (ex. Gatorade®, Powerade®). Toutefois, les boissons pour sportifs ne contiennent pas de caféine ou d'autres ingrédients stimulants et ne sont pas gazéifiées. Ces dernières contiennent une quantité moindre de sucre ainsi que des sels minéraux (généralement sodium, potassium, chlore), afin de répondre aux besoins suscités par un effort physique prolongé et accompagné d'une sudation importante.

Selon la littérature scientifique disponible, les effets sur la santé découlant de la consommation des boissons énergisante seraient principalement liés à leur contenu en caféine et en sucre. Pour ce qui est des autres ingrédients, les teneurs présentes dans les boissons énergisantes semblent induire peu d'effets indésirables à court terme.

La consommation de caféine : ses effets
La caféine est sans aucun doute la substance stimulante légale la plus consommée dans le monde. En plus des boissons énergisantes, plusieurs produits de consommation peuvent en contenir, comme le café, le thé, les boissons gazeuses, le chocolat, les friandises et les médicaments. Bien que cette substance puisse produire un certain effet stimulant (hausse d'énergie temporaire, amélioration de la concentration, maintien de l'éveil), ses effets ne sont pas que positifs.

- Un apport en caféine supérieur aux limites recommandées peut entraîner l'apparition de différents symptômes, depuis la simple nausée jusqu'à des problèmes cardiaques graves.
- La consommation sur une base régulière d'une quantité modérée à élevée de caféine peut entraîner un syndrome d'intoxication chronique appelé « caféinisme » et caractérisé par des symptômes tels que : maux de tête, nervosité, irritabilité, tremblements, soubresauts musculaires occasionnels, troubles gastro-intestinaux, hyperventilation, augmentation de la quantité d'urine (effet diurétique), palpitations cardiaques et arythmies.
- Une dépendance physique et psychologique à la caféine peut également se développer à la suite d'une consommation régulière de produits qui en contiennent, et ainsi induire des symptômes de sevrage à l'arrêt de la consommation.
- Les enfants et les adolescents sont beaucoup plus à risque d'intoxication chronique ou aiguë à la caféine et sont particulièrement susceptibles à l'apparition d'effets indésirables.
- La consommation régulière de boissons sucrées, incluant les boissons énergisantes, n'est pas une habitude favorable à une saine alimentation. En plus de fournir un excès de sucre et de favoriser le gain de poids, ces boissons risquent de remplacer celles qui méritent une plus grande place dans l'alimentation, comme l'eau et le lait.
- La consommation simultanée de boissons énergisantes et d'alcool est déconseillée par Santé Canada. La caféine contenue dans les boissons énergisantes pourrait réduire la sensation d'ébriété, sans toutefois diminuer l'affaiblissement de certaines facultés par l'alcool (ex. : coordination motrice, temps de réaction.
-

Source:
Le rapport ***Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique***, disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1167_BoissonsEnergisantes.pdf

Éditorial

Quelques craintes

Alain Bessette

Toute l'équipe du GTNO est partie à Ottawa avec tambour et trompette. Ils sentent que le gouvernement fédéral est prêt à finalement transférer les pouvoirs en matière de ressources. Cela a déjà été fait au Yukon et ça rapprocherait les TNO d'un statut de province.

Il y a cependant une petite crainte qui persiste dans mon esprit.

En matière de ressources naturelles, est-ce que ce seront toutes les responsabilités qui seront transférées vers le gouvernement des TNO?

En effet, quelques commentaires entendus ici et là laissent croire que le fédéral conservera certains droits en matière de ressources naturelles.

D'une part, il n'est pas assuré que le gouvernement territorial sera autorisé à instaurer son propre processus décisionnel lorsque de nouveaux projets miniers verront le jour. Sans cette responsabilité, l'exploitation des ressources serait encore assujettie à des décisions prises de l'extérieur par des gouvernements dont la majorité des députés sont élus dans les grandes agglomérations urbaines où se retrouvent aussi les maisons mères de plusieurs compagnies minières. Sans cette responsabilité, les gens directement touchés par ces projets miniers resteront sans voix.

D'autre part, il est possible que le gouvernement fédéral refuse de se départir de la responsabilité en ce qui concerne la fixation du taux d'indemnisation sur l'exploitation des ressources naturelles. Le gouvernement territorial fait grand cas de l'impact financier de ce transfert de pouvoirs en faisant miroiter un influx monétaire en provenance de cette taxation du produit de l'exploitation des ressources. Sans obtenir la responsabilité de fixer le niveau de taxation, les TNO seront encore à la remorque des intérêts financiers du Sud. Il ne sera pas possible au gouvernement d'ajuster ce niveau de taxation en fonction de ses besoins financiers. On sait pourtant que le développement économique dans le Nord ne se fait pas tant au bénéfice des résidents du Nord, mais plutôt pour ces compagnies du Sud. On se retrouve plutôt à subir les contrecoups malheureux de l'essor économique qui est trop souvent accompagné d'un essor dans la consommation de drogue et d'alcool, et de tout son lot de problèmes sociaux. Sans contrôle du niveau de taxation, on ne peut prélever une taxe supplémentaire pour appuyer les services sociaux nécessaires pour faire face aux effets négatifs du développement.

Il faudra cependant attendre le pacte final pour savoir si ces inquiétudes persisteront, mais gardons-les en tête.

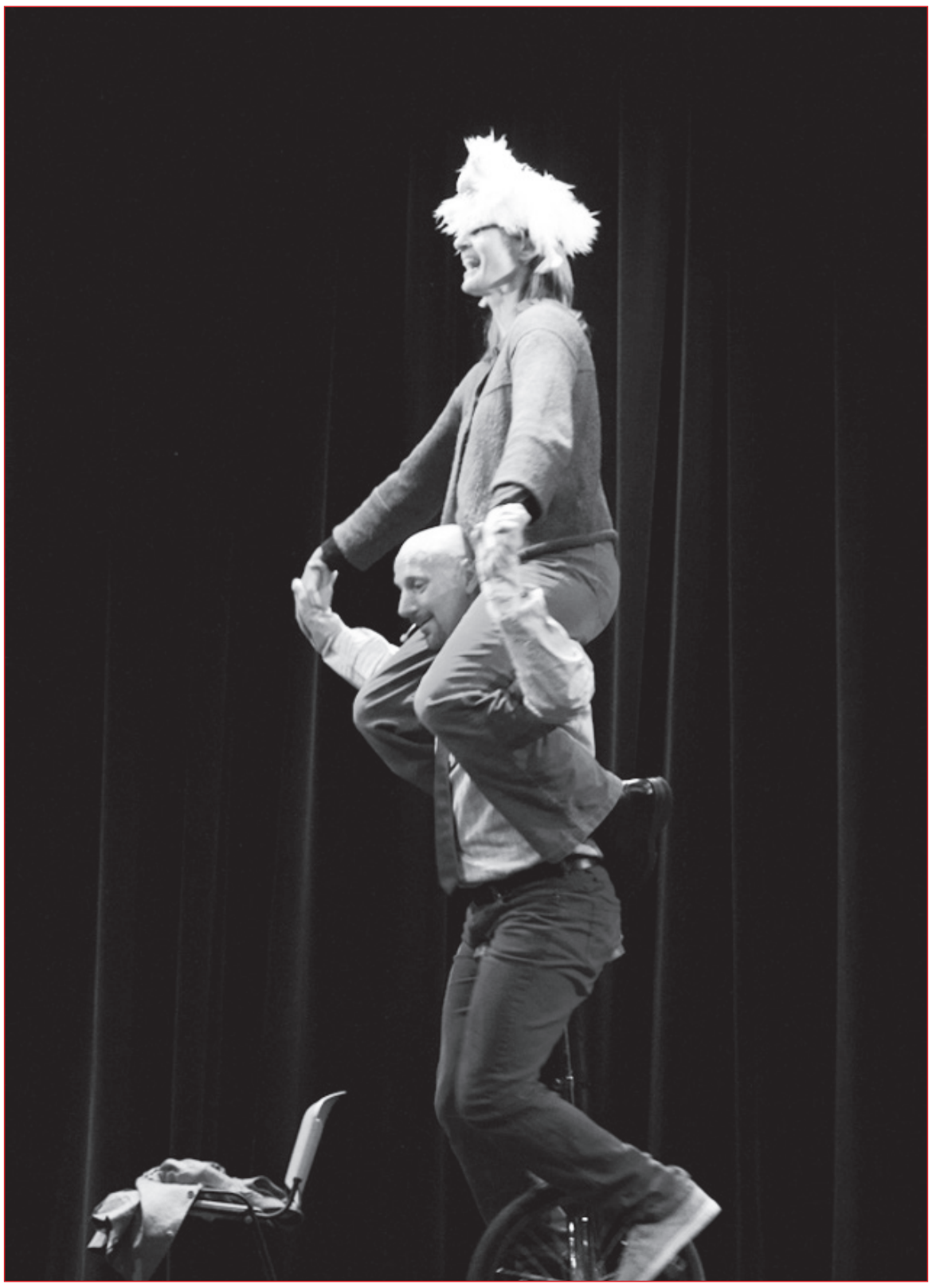

Gabzy était en spectacle la fin de semaine dernière et ses prouesses ont épaté la foule. (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Noémie Bérubé
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Échanges entre les TNO et le Nouveau-Brunswick

Des amis à distance

Les enseignantes Amy Louise de Fort Smith et Christina Rodgers de St-Andrews au Nouveau-Brunswick ont entamé une correspondance entre leurs élèves. Dans les prochaines semaines, diverses activités entre les deux villes s'effectueront par différents moyens de communication.

Les dix-neuf élèves de la quatrième et cinquième année de l'enseignante Amy Louise à l'école JBT de Fort Smith participent à un projet de correspondance avec une classe de St-Andrews, au Nouveau-Brunswick. (Photo: A.L.)

Noémie Bérubé

Trente élèves auront la chance d'apprendre à découvrir de nouvelles personnes, une autre culture et un lieu différent. De fait, ils vont écrire des lettres, envoyer des photographies et des cartes postales présentant la ville de Fort Smith ou de St-Andrews qu'ils posteront dans la province correspondante. Il est également prévu pour tous ces jeunes d'avoir des rencontres au moyen de Skype. « C'est bien, car avec la technologie, ils auront la chance de se voir », a commenté Amy Louise. Aussi, chaque élève se fera assigner son propre ami tout au long du projet.

Les objectifs des deux jeunes enseignantes sont de permettre aux élèves d'en apprendre plus sur le Canada, de le faire en écrivant en français et de pouvoir envoyer leur lettre par la poste, chose qui se faire rare pour cette génération, a mentionné Amy Louise.

Reproduire le passé

C'est lors d'une discussion avec son amie que Christina Rodgers, enseignante à St-Andrews au Nouveau-Brunswick, a confié à Amy Louise que ses élèves ne sont pas très renseignés sur leur pays. Madame Louise s'est souvenue que dans sa jeunesse, elle a entretenu une correspondance avec une classe d'une autre partie du Nouveau-Brunswick, sa province natale. Alors l'idée lui est venue de répéter le même scénario, mais avec les élèves de son amie. Ces derniers sont en cinquième année et reçoivent également un enseignement en français, tout comme les élèves auxquels elle enseigne, qui sont en quatrième et en cinquième année. « Je pensais que c'était une bonne idée, car ici, à Fort Smith, les élèves ne connaissent pas beaucoup de choses à propos du Nouveau-Brunswick ». Elle a ajouté que les jeunes du Nouveau-Brunswick en savaient également peu sur Fort Smith.

Jusqu'à présent, les jeunes sont vraiment excités de faire le projet, ils sont impatients de recevoir les réponses de leurs correspondants. Par ailleurs, ils ont lancé l'idée d'aller rendre visite à leurs récentes connaissances, mais Madame Louise a dû leur expliquer que ce serait difficile en raison des coûts reliés aux frais de transport.

L'enseignante de l'école JBT de Fort Smith a tenu à mentionner que c'est une bonne expérience pour tous. Elle espère que le projet ouvrira des portes à d'autres enseignants et que les enfants porteront leur regard vers une autre culture et le mode de vie de jeunes qui vivent dans un environnement différent du leur.

Chambre des Communes

Une rentrée parlementaire teintée de manifestation

Pascale Castonguay

OTTAWA – Fidèle à son habitude, le gouvernement entend concentrer ses efforts sur l'économie, la création d'emploi et la sécurité publique au cours de la session parlementaire dont les travaux reprennent aujourd'hui (28 janvier) après six semaines de congé.

Qualifié de « pièce maîtresse du programme » par le gouvernement, le budget sera le point central de la prochaine session à la Chambre. Au cours des deux derniers mois, environ 200 consultations prébudgétaires ont été tenues par les députés conservateurs. Le chef intérimaire du Parti libéral du Canada, Bob Rae, a profité de cette rentrée parlementaire pour ajouter les recommandations de son parti concernant le prochain budget. Les libéraux demandent donc « l'établissement d'un comité consultatif juridique indépendant qui serait chargé d'examiner toutes les mesures législatives proposées par le gouvernement afin d'assurer que les Premières Nations ont été consultées, et la suppression de l'augmentation des cotisations à l'assurance-emploi que le gouvernement prévoit mettre en vigueur en 2014 ».

Dans le volet de la sécurité publique, les conservateurs misent principalement sur deux projets de loi qu'ils comptent faire avancer au cours des prochaines semaines, soit celui visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et un autre explorant la situation des accusés à risque élevé trouvés non responsables criminellement pour cause de trouble mental. Si, dans un premier temps, on espère faire preuve de plus de transparence au sein de la GRC, le deuxième projet de loi s'inscrit dans la volonté du gouvernement de resserrer les paramètres à l'intérieur desquels évolue le système judiciaire.

Un message à peine voilé a été lancé à l'opposition qui avait critiqué le gouvernement pour avoir approuvé l'acquisition de Nexen Inc. par la China National Offshore Oil Corporation. « Nous allons continuer à travailler de manière diligente, ordonnée et productive. Nous ne laisserons certes pas l'opposition bloquer des projets qui obligent notre économie à s'ouvrir à de nouveaux marchés », indique le ministre des Anciens combattants, Steven Blaney. Cette déclaration rappelle du même coup aux députés que le gouvernement a toutes les cartes en main, en raison de sa majorité.

Toutefois, rien ne laisse présager que ce sera suffisant pour ralentir les efforts de l'opposition officielle. D'ailleurs, le député néo-démocrate Romeo Saganash n'a pas perdu de temps et a déposé un projet de loi privé aujourd'hui. Celui-ci demande que « les mesures nécessaires pour s'assurer que les lois fédérales sont compatibles avec la Déclaration sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 2007 ». Ce projet de loi fait donc écho au mouvement Idle no more.

Soulignons que les militants de ce mouvement étaient au rendez-vous en fin d'avant-midi sur la colline parlementaire afin d'accueillir les députés. Les conservateurs se sont défendus d'ignorer les revendications des Autochtones et estiment que les mesures mises de l'avant en matière d'économie sont suffisantes pour satisfaire aux besoins de ceux-ci. « Le premier ministre a eu une rencontre productive avec les leaders des Premières Nations », déclare le leader du gouvernement à la Chambre des communes, Peter Van Loan.

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Quatrième session de la Dix-septième Assemblée législative

La quatrième session de la Dix-septième Assemblée législative reprendra le mercredi 6 février 2013 à 13 h 30. On invite les Ténois intéressés à assister aux débats depuis la tribune du public de l'édifice de l'Assemblée législative. On peut également suivre les travaux de la Chambre sur le site Web de l'Assemblée à l'adresse suivante : www.assembly.gov.nt.ca. Le public peut aussi écouter les travaux à la télévision de l'Assemblée législative sur les chaînes suivantes :

Chaîne 4
Hay River et la Première Nation K'atlodeeche

Chaîne 5
Dél̨ne, Fort McPherson et Inuvik

Chaîne 6
Aklavik, Behchokǫ̀, Colville Lake, Fort Good Hope, Fort Liard, Fort Providence, Fort Resolution, Gamètì, Jean Marie River, Kakisa, Łutselk'e, Nahanni Butte, Norman Wells, Paulatuk, Sachs Harbour, Trout Lake, Tsiigehtchic, Tulita, Tuktoyaktuk, Ulukhaktok, Whatì, Wekweètì et Wrigley

Chaîne 10
Fort Smith

Chaîne 19
Fort Simpson

Chaîne 20
Yellowknife

Vous pouvez communiquer avec votre député pendant la session en composant le 867-669-2200 ou le 1-800-661-0784 (sans frais).

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec la conseillère en relations publiques et en communications en composant le 867-669-2230 ou en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : danielle_mager@gov.nt.ca

La francophonie sur scène

Le spectacle de Gabzy à Yellowknife, le 26 janvier, a pris de la hauteur avec cet escabeau en équilibre sur le menton du jongleur. (Photo : Maxence Jaillet)

Manzelle Olila Folie, Ginger Snap, Inés Capable prennent la pose après leur numéro de French Cancan. Le spectacle Brrrlesque de Yellowknife à fait salle comble du 23 au 26 janvier. (Photo : Maxence Jaillet)

AVIS PUBLIC

Avis d'évaluation foncière
Zone d'imposition générale, Territoires du Nord-Ouest

Le public est avisé que la première révision du rôle d'évaluation certifié (évaluation 2012 pour l'année d'imposition 2013) de la zone d'imposition générale des Territoires du Nord-Ouest (TNO) est maintenant disponible pour consultation au bureau du directeur de l'évaluation foncière, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Tour Northwest, 5e étage, à Yellowknife, aux TNO. De plus, le public peut consulter la partie du rôle d'évaluation ayant trait à leur collectivité au bureau de gouvernement communautaire. Les bureaux régionaux du ministère des Affaires municipales et communautaires, quant à eux, ont des copies de la partie du rôle d'évaluation ayant trait aux collectivités de leur région respective, qui sont également disponibles pour consultation. Prenez note que les propriétaires qui font l'objet d'une évaluation recevront un avis d'évaluation foncière par la poste.

La zone d'imposition générale est la zone géographique des Territoires du Nord-Ouest qui ne fait pas partie de la zone d'imposition municipale. La zone d'imposition générale comprend toutes les propriétés situées dans les hameaux, dans les collectivités à charte, dans l'arrière-pays ou à l'extérieur d'une collectivité.

Veuillez également prendre note qu'en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*, toute personne peut présenter une plainte par écrit au Conseil territorial de révision relativement à la valeur évaluée de sa propriété. Les plaintes doivent parvenir au Secrétaire du conseil de révision, 5201, 50e Avenue, bureau 600, Yellowknife NT X1A 3S9, **au plus tard le lundi 11 mars 2013**.

Les plaintes doivent être formulées par écrit et comprendre les éléments suivants :

- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du plaignant;
- l'emplacement et la description officielle de la propriété évaluée qui fait l'objet de la plainte;
- la plainte motivée;
- le redressement ou l'ordre recherché.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Michael Gagnon, secrétaire du conseil de révision, en composant le 867-873-7125.

Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

Avis à tous les employeurs

Avez-vous envoyé votre déclaration de la liste de paie pour 2012 et projection pour 2013? La date limite est le:

28 février 2013

Faites parvenir vos formulaires au

1-866-277-3677 (bureau des TNO)

1-866-979-8501 (bureau du Nunavut)

Saviez-vous que?

Vous pouvez éviter la pénalité en faisant parvenir vos formulaires avant la date limite. La pénalité pour déclaration tardive est 15 % de votre cotisation.

Assurez-vous de remplir les trois pages de la Déclaration de liste de paie de l'employeur et faites-les parvenir pour le 28 février 2013.

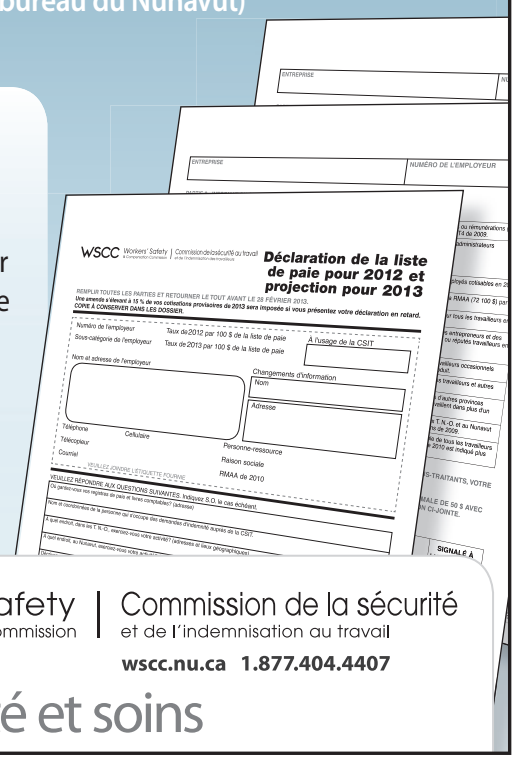

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

sécurité et soins

LE NUNAVOIX
LE JOURNAL DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT

Nelson Tagoona avec KTO

Koel & the Twin Otters :
Pour l'amour de la musique et de l'esprit communautaire

par Mylène Bellerose

Le nom de Koel and the Twin Otters (KTO) commence à être connu à Iqaluit. En plus de jouer lors de divers événements, le groupe est l'hôte de la très populaire activité *Coffee and Music*, le dimanche à l'Association des francophones du Nunavut. Portait d'un groupe de musique dynamique et engageant.

GENÈSE DU GROUPE

C'est à Iqaluit que se sont rencontrés les musiciens Parul Bahuguna (chant), Tommy Tremblay (guitare), Anthony Fong (claviers) et Richard Evans (batterie). Après quelques soirée à *jammer*, ils décident de se trouver un nom : « On trouvait que Parul, Tommy & Anthony n'était pas un nom très vendeur! ». Après plusieurs séances de remue-méninges, ils ont amalgamé certaines idées pour créer leur nom. Parul explique d'où vient leur nom : « Koel est mon nom de scène. Il s'agit d'un oiseau indien qui imite les sons [NDLA : Un coucou]. Lors de mon enfance en Inde, la famille et les amis m'appelaient Koel parce que j'étais très vocale et que je leur faisais penser à cet oiseau. Le mot *twin* (jumeau) tire son origine d'une blague où nous disions que Tommy et Anthony étaient pareils. On y a ajouté *Otters*, sans lien avec le type d'avion ». Richard s'est joint au groupe l'automne dernier.

Le groupe s'inspire de plusieurs styles de musique, tant des classiques de jazz, de la musique des années '70, que d'artistes plus contemporains, comme Basia Bulat, Plants and Animal, Patrick Watson et Antoine Gratton. KTO joue autant des compositions originales que des reprises.

COFFEE AND MUSIC

Lors de la dernière année, KTO a été invité à se produire lors d'un concert d'Alianait et lors de divers événements publics. Toutefois, KTO est surtout connu pour être l'hôte de *Coffee and Music* qui a lieu les dimanches après-midi de 14h à 16h à l'Association des francophones. C'est un événement familial et organisé de façon totalement bénévole. « *Coffee & Music* mise sur l'expression de la communauté », explique Parul. En effet, c'est une plateforme qui rassemble les gens et qui leur permette de prendre part et d'agir dans la communauté. Par exemple, des étudiantes de l'école secondaire viennent aider à l'organisation les dimanches. Également, Victoria Perron est une excellente cuisinière qui vient offrir de son temps lors de l'événement. KTO est toujours enthousiaste de recevoir de nouvelles suggestions et de voir les gens s'impliquer. De plus, les artistes, qu'ils habitent à Iqaluit ou qu'ils soient de passage, collaborent pour offrir des performances musicales ou artistiques. Chaque dimanche est différent et surprenant!

Leurs moments préférés de *Coffee & Music* jusqu'à maintenant? Tommy a eu plusieurs coups de cœur : « Une des révélations a été Félix Louis, qui a surpris les gens avec de chansons en français! Aussi, la performance d'Abraham de Rankin Inlet avec sa musique folk-rock a été un beau moment. La venue de Noémi et Jeremy du Centre national des arts d'Ottawa a été un succès! Aussi, l'atelier de danse des masques groenlandaise de Laakkuluk où Fawn et Greg du Yukon ont contribué à l'ambiance sonore. Bref, c'est difficile de choisir! » Anthony a particulièrement aimé lorsque Nelson Tagoona, de Baker Lake, a ajouté du throat-boxing (mélange entre du chant de gorge et du beatbox) aux chansons de KTO : « C'était un beau défi, tant pour lui que pour nous. Il a amené nos chansons à un autre niveau! ». Parul a particulièrement aimé lorsqu'un jeune homme a récité quelques poèmes : « C'était vraiment super et de l'entendre, ça m'a donné le goût de lire aussi un de mes poèmes. Je n'avais jamais eu le courage de le faire auparavant, et j'étais vraiment contente de partager mes mots avec les gens présents ».

« Coffee & Music mise sur l'expression de la communauté **»**

– Parul Bahuguna

PROJETS FUTURS

En plus d'animer *Coffee & Music* hebdomadairement, le groupe a un gros projet qui s'en vient : « Nous allons enregistrer un démo en février à Montréal Pour nous c'est une façon de changer d'environnement et d'état d'esprit afin de créer dans un tout autre contexte. Également, ça va être un défi de groupe, puisque nous n'avons encore jamais voyagé ensemble. On va donc voir si on va survivre comme groupe dans la jungle urbaine! »

Coffee & Music
les dimanches de 14h à 16h
au Franco-Centre

RÉSEFAN
RÉSEAU DE SANTÉ EN FRANÇAIS AU NUNAVUT

Pour combattre la torpeur hivernale le
RÉSEAU SANTÉ EN FRANÇAIS AU NUNAVUT
vous propose actuellement
deux activités hebdomadaires :

LE BADMINTON RÉCRÉATIF

qui se tient
les mardis à 19h30
au gymnase de l'École Joamie.

Amenez vos ami(e)s et apportez vos espadrilles. Si vous n'en avez pas, on va vous en trouvez (des ami(e)s, pas des espadrilles, on est en «rupture de stock»).

Pour informations : 222-2107 ou
resefan.nu@gmail.com

DÈS LE 23 JANVIER
YOGA 101-KRIPALU

Les mercredis de 19h30 à 20h45 au Franco-Centre.

Un programme de 10 sessions pour vous initier à cette discipline.

Matériel fourni. 15 places disponibles.

Pour inscription et informations, vous contactez Danielle Samson :
danielle.samson@gmail.com

Yoga 101 - Kripalu

Programme de 10 sessions

couvrira la base pour les débutants ou ceux qui souhaitent la revisiter.

Tous les mercredis de 19h30 à 20h45 au Franco-Centre (édifice #981) à compter du 23 janvier prochain !

Pour vous inscrire, écrivez à danielle.samson@gmail.com

Matériel fourni.

15 places disponibles!

Yoga Kripalu

Le yoga Kripalu est une approche de hatha yoga accessible pour tous. Il développe la conscience corporelle et cultive le contact avec son essence propre. Les bienfaits ressentis d'une telle pratique sont nombreux : un calme intérieur, le développement de la concentration et de la confiance en soi, la réduction du stress, etc.

Yoga 101 pour les régions isolées

Cette série de cours a pour objectif de soutenir les gens dans leur pratique personnelle qui habitent en régions isolées et qui ont peu de ressources à leur disposition. Ces dix cours visent à couvrir les bases d'une pratique riche et complète. À la fin de la session, le sadhaka est outillé pour élaborer une séquence simple mais complète, pour explorer de façon sécuritaire et parfaire sa pratique à la maison.

Remerciement tout particuliers au RESEFAN et à Santé Canada qui ont permis la réalisation de cette activité

Santé Canada Health Canada

Santé Canada Health Canada
Ces activités sont réalisées grâce au soutien de Santé Canada.

Chronique de la Sainte-Flanelle

Mais où donc est Pernell Karl?

par Michel Potvin

Qui me dites-vous? P.K. Subban pour les intimes. Il n'a que 23 ans, frôle l'arrogance et on lui reproche d'être indiscipliné sur la patinoire. Il n'en reste que le club de hockey Canadien est meilleur avec P.K. dans son alignement. Une affirmation qui ne fera sans doute pas l'unanimité auprès de mes trois lecteurs. Qu'importe, et voici pourquoi. D'abord, Subban est spectaculaire. Ses envolées offensives soulèvent à tout coup la foule du Centre Bell. Dans le dernier match préparatoire interclub, les partisans n'ont-ils pas scandés son nom, réclamant haut et fort de l'état-major du CH le retour de P.K.? Deuxièmement, il frappe comme un char d'assaut, non pas sans rappeler les belles années de Volchenkov à Ottawa. Ces adversaires le savent… et gardent la tête bien haute lorsque P.K. est sur la patinoire. Une marque de respect. Enfin, Subban possède tout un lancé-frappé, un vrai boulet de canon. N'est-il pas le seul défenseur recru de la prolifique histoire de la Sainte-Flanelle à inscrire un tour du chapeau? De la dentelle vous me direz. Certes et voici donc le vrai pourquoi que le CH se doit de signer Subban.

La saison dernière, P.K. Subban aura accumulé plus de temps de glace que quiconque chez le tricolore. Il termina au 5e rang des marqueurs de l'équipe, devant de soi-disant joueurs offensifs, tels Lars Eller ou encore Andrei Kostitsyn. Il a maintenu une fiche de +9 : seuls Diaz, Cole et Desharnais auront fait mieux. Et il aura accumulé 119 minutes au cachot, très loin devant les 61 minutes de Ryan White. Certains diront indiscipline, d'autres combativité- et je suis de ceux-là. Combativité spectaculaire par surcroit. La question du jour est donc à savoir combien vaut ce P.K.? L'offre du Canadien serait une entente de 2 ans d'une valeur de 2.2M$ et 2.9M$. Le clan Subban en voudrait, semble-t-il, 5M$ par saison. Un scénario peu probable. Très, très peu probable. Il est donc dans l'intérêt de P.K. de signer à sa véritable valeur marchande – disons aux alentours de 3M$ par saison – et de performer pour décrocher le gros salaire, la prochaine fois. Chose certaine, avec une saison écourtée de 48 matches en 99 jours, les Francis Bouillon (37 ans), Tomas Kaberle (34 ans) et Andrei Markov (34 ans) attendent fort probablement le retour de Subban dans l'alignement avec grande impatience. Nous aussi d'ailleurs.

NDLR – Le 28 janvier en fin de journée, Marc Bergevin, directeur général du Canadien de Montreal, annonçait la mise sous contrat de PK Subban pour une période de 2 ans. Subban empochera un salaire de 5.75M $ pour les deux prochaines saisons.

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

Regroupement de parents
Mercredi 30 janvier, à 18h30,
Dans la grande salle de l'école
se tiendra la troisième rencontre en vue de la création d'une Association de parents francophones. Tous sont les bienvenus!

5@7 salsa
le 1er février au Franco-Centre. Tapas inspiration salsa à vendre. Politique de signature de membres en vigueur.

Rendez-Vous de la francophonie
du 8 au 24 mars 2013. Restez à l'écoute pour horaire et infos sur les activités proposées.

Événement Levée de fonds Puppy Love (Iqaluit Humane Society)
Samedi 9 février dès 18h30
au Franco-Centre
Cocktail dînatoire, musique, encan silencieux, danse, tirages de prix, grand prix : voyage pour deux à Banff
billets 80 $

Pour faire paraître une annonce communautaire, envoyez un couriel avec votre court texte à **nunavoix@gmail.com**

LE NUNAVOIX

Si vous désirez collaborer au Nunavoix ou faire paraître une annonce, veuillez communiquer avec nous à : **nunavoix@gmail.com**

Merci à tous nos collaborateurs et journalistes bénévoles.

LOCATION DU FRANCO-CENTRE

Association des francophones du Nunavut

- Salle polyvalente
- Service de bar disponible
- Tarifs à l'heure ou à la journée
- Possibilités de location le jour et le soir
- Cuisine disponible pour location
- Projecteur, écran et équipement de son

Pour faire une réservation ou pour plus d'information :
reservation.afn@gmail.com

5@7 Salsa

1er février dès 17h
au Franco-Centre

Venez danser
au rythme chaleureux
de la
musique
latine!

-Cocktails exotiques
-Bières importées
-Salsa, merengue, bachata, etc.
-Ceviche péruvienne
-Nachos
-Et bien plus encore

Nachos et ceviche péruvienne au menu

LA RADIO CHALEUREUSE DES FRANCOPHONES D'IQALUIT

CFRT 107.3 FM IQALUIT • NUNAVUT

Pascal Auger
Directeur du produit
979-1073 pauger@cfrt.ca

www.cfrt.ca

Petites annonces

ZUMBA® Pour Enfants

ZUMBATOMIC® est une activité physique conçue spécialement POUR les enfants. Les enfants apprendront les différents rythmes, combinant la salsa, la cumbia, le hip hop, le merengue et autre, tout en dansant dans un environnement sécuritaire, efficace et amusant ! Session d'hiver (5 semaines) commençant le SAMEDI 26 JANVIER 2013 (LIL STARZ 4-7 ans) 10 h 00 et JEUDI 31 JANVIER 2013 (BIG STARZ 8-12 ans) 17 h 45 CLASSE FAMILIALE, SAMEDI 11 h 00-11 h 45 ÉCOLE WILLIAM MAC, SALLE 106 Pour inscription et information, contactez Julie Belley avant Lundi le 21 Janvier ! 867-446-2341 or belbel30@hotmail.com

Astrologie/horoscope

-MEDIUM-TAROT-VOYANCE-
Par Téléphone-Webcam-Courriel Que vous réserve l'avenir? Laissez-nous vous le prédire… Amour, Carrière, Santé et problèmes de toutes sortes
www.connexionmedium.com 1-866-9MEDIUM /1-900-788-3486 / Cell#83486

Housesitter fiable

Disponible dès le 10 janvier. Je suis partante pour garder vos animaux et votre maison.
Marie-Joie Renaud.
Courriel : shaktymarinaud@hotmail.com
Tél : (867)445-0761 ou (438)938-1833

GARDIENNE D'ENFANTS / NANNY

10 ans d'expérience
Disponible à partir de : MAINTENANT
Disponible : jour, soir, nuit, semaine, week-ends
Enfants de tous âges
Très bonnes références, disponibles sur demande
Marie-Joie Renaud.
Courriel : shaktymarinaud@hotmail.com
Tél : (867)445-0761 ou (438)938-1833

Housesitter fiable

Disponible dès le 10 janvier. Je suis partante pour garder vos animaux et votre maison.
Marie-Joie Renaud.
Courriel : shaktymarinaud@hotmail.com
Tél : (867)445-0761 ou (438)938-1833

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Pour les abonnés de L'Aquilon, le service des petites annonces est gratuit.
aquilon@internorth.com

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Technologue de laboratoire Laboratoire principal

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 38,01 $ l'heure (soit environ 74 120 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10166 **Date limite :** 8 février 2013

Technologue de laboratoire Microbiologie

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée de six mois

Le traitement initial est de 38,01 $ l'heure (soit environ 74 120 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10167 **Date limite :** 8 février 2013

Gestionnaire des services de santé mentale

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 49,91 $ l'heure (soit environ 97 325 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10165 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Infirmier autorisé Service de soins intensifs

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux personnes vivant dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 41,65 $ l'heure (soit environ 81 218 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10158 **Date limite :** 8 février 2013

Infirmier autorisé de relève Chirurgie

Yellowknife, TNO

Poste de relève

Le concours est réservé aux personnes vivant dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 39,76 $ l'heure (soit environ 77 532 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10159 **Date limite :** 8 février 2013

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical,
Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320,
Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Infrastructure de serveur et de réseau de stockage
PO434124

– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour la fourniture du matériel informatique précité.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 21 FÉVRIER 2013.

Les entrepreneurs qui le souhaitent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 23 janvier 2013.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Évaluation des risques liés aux infrastructures
CT101273

– Yellowknife, TNO –

Le GTNO est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour mettre en place une méthode d'évaluation de l'intégrité des infrastructures des édifices publics afin de déterminer les risques de défaillance des toits et des fondations causés par les conditions climatiques.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 1er étage, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 FÉVRIER 2013.

Les entrepreneurs qui le souhaitent peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée à compter du 22 janvier 2013.

Renseignements généraux :
Art Durkee
Conseiller principal en matière d'approvisionnements
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7917
Courriel : art_durkee@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Infirmier praticien Soins primaires

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 49,91 $ l'heure (soit environ 97 325 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 895 $.

Nº du concours : 10157 **Date limite :** 8 février 2013

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

Le Canadien de Montréal

On connait l'équipe

Alain Bessette

Le lundi 28 janvier a été une belle journée pour les partisans du Canadien. On a d'abord appris que les deux jeunes joueurs recrus, Alex Galchenyuk (18 ans) et Brendan Gallagher (20 ans), allaient demeurer à Montréal. Quelques heures plus tard, nous apprenions aussi que le Canadien et PK Subban avaient finalement conclu une entente.

Deux jeunes récompensés

La décision de garder les deux jeunes à Montréal est très intéressante. Les deux jeunes recrues se sont bien débrouillées depuis leur insertion dans l'alignement. Jusqu'à la joute du mardi 29 janvier, il était possible pour le club montréalais de retourner le jeune Galchenyuk à son club junior et de retarder d'un an l'activation de son contrat de recrue. Il démontre cependant un tel aplomb sur la patinoire que Marc Bergevin a décidé de le garder à Montréal. Le club peut toujours le renvoyer à son club junior, mais c'est peu probable. Il faudrait qu'il connaisse une baisse importante de régime pour qu'il devienne un joueur qui aurait avantage à retourner faire ses preuves dans le junior; et l'année de contrat sera toujours perdue.

Gallagher aussi restera à Montréal. Comme l'an dernier, son enthousiasme, sa détermination et son sens aiguisé du jeu ont fait en sorte que Bergevin a aussi décidé de le garder. Cela ne change en rien sa situation contractuelle, car il écoule déjà sa première année de contrat professionnel. En fait, le Canadien peut en tout temps le retourner à Hamilton. J'ignore les nouvelles règles du jeu en matière de ballotage, mais cela pourrait au bout du compte jouer sur le sort de Gallagher.

Mais pour l'instant, les deux jouent ensemble en compagnie du robuste vétéran Brandon Prust et offrent du jeu très intéressant. Les membres de ce trio ont compté quatre buts en quatre matchs. C'est une production fort plaisante en provenance de ce qui est considéré comme le troisième trio.

En fait, avec l'absence de Max Pacioretty, l'ordre d'importance des trios est un peu chamboulé. Le trio de Desharnais ne produit pas tellement depuis le début de la saison. Avec une production offensive faible, ce trio devient le troisième trio et verra peut-être son temps de glace diminué.

Gallagher et Galchenyuk ont remercié l'équipe en offrant une performance de deux points chacun lors du match contre Winnipeg le 29 janvier.

PK de retour

Le retour de Subban solidifiera pas mal la défensive de Montréal. On avait un maillon faible et c'était le poste de sixième défenseur occupé par Kaberle ou Weber. Avec Subban dans l'alignement, on verra probablement les duos suivants : Markov et Emelin, Gorges et Subban, puis Bouillon et Diaz. Le sixième défenseur devient Bouillon ou Diaz, deux défenseurs pas mal meilleurs que Kaberle et Weber.

Le club montréalais connait un fort début de saison, mais il faut reconnaitre que l'absence de matchs préparatoires fait en sorte que les premiers matchs de cette saison raccourcie servent aux équipes à retrouver leur forme. On verra une fois le quart de la saison écoulée (12 matchs) quelles équipes étaient des feux de paille et lesquelles se dirigent vers une participation certaine aux séries éliminatoires.

Personnellement, les décisions concernant Galchenyuk, Gallagher et Subban me remplissent d'optimisme.

Aquilon
(867) 873-6603

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire principal des baux commerciaux

Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,62 $ l'heure (soit environ 88 959 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 187 $.

Nº du concours : 10143
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Sous-ministre adjoint aux opérations

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10150 **Date limite :** 8 février 2013

Secrétaire de direction

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Direction générale — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 30,04 $ l'heure (soit environ 58 578 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10171 **Date limite :** 15 février 2013

Spécialiste des substances dangereuses

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
Division de la protection de l'environnement — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,57 $ l'heure (soit environ 84 962 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10170 **Date limite :** 8 février 2013

Planificateur des services de santé mentale

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Services à l'enfance et à la famille — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée d'un an jusqu'au 31 mars 2014

Le traitement varie entre 43,57 $ et 52,04 $ l'heure (soit environ entre 84 962 $ et 101 478 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10156 **Date limite :** 8 février 2013

Spécialiste de l'industrie minière

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
Division de l'environnement — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,57 $ l'heure (soit environ 84 962 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10175 **Date limite :** 8 février 2013

Traducteur débutant (anglais-français)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Secrétariat aux affaires francophones — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,27 $ l'heure (soit environ 70 727 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10160 **Date limite :** 6 février 2013

Gestionnaire des politiques et de la planification

Société d'investissement et de développement
Politiques, planification et opérations — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 49,91 $ l'heure (soit environ 97 325 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10149 **Date limite :** 1er février 2013

Analyste de la recherche

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Division du tourisme et des parcs (administration centrale) — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,01 $ l'heure (soit environ 74 120 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10172 **Date limite :** 15 février 2013

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

2013 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

Gala des prix Trille Or

Cuvée d'artistes très diversifiée

Pascale Castonguay

OTTAWA – Un total de 48 artistes se partagent les nominations dans les 19 catégories du Gala des prix Trille Or, présenté par l'Association professionnelle de la chanson et de la musique (APCM). De ces artistes, certains sont en lice dans plusieurs catégories. Notamment, Damien Robitaille mène la course aux nominations alors qu'il en récolte huit.

« C'est la première fois qu'on est aussi nombreux, ce qui veut dire qu'il y a beaucoup d'artistes qui travaillent en Ontario et dans l'Ouest, souligne la présidente de l'APCM, Denyse Marleau. C'est l'aboutissement d'années de travail pour plusieurs artistes. C'est le moment où on met lumière ce qu'ils ont fait », ajoute-t-elle.

Si on s'en remet aux artistes, le Gala atteint son objectif. « Je pense que c'est génial qu'il y a eu des gens qui ont pris ça entre leurs mains de créer une plateforme pour démontrer l'excellence artistique hors Québec. Ce n'est pas évident de percer au Québec. D'avoir un gala qui est pour les artistes hors Québec et qui nous réunit, c'est génial », indique l'artiste Tricia Foster qui s'impose avec ses six nominations.

« Je suis heureuse, ça fait du bien d'être en nomination. Que mon réalisateur soit reconnu, ça fait vraiment plaisir parce qu'il a travaillé super fort sur l'album, ça le représente autant que moi. Donc qu'il soit reconnu pour cela, ça me touche au cœur », mentionne l'artiste originaire du nord de l'Ontario.

Si elle avait pourtant l'embarras du choix, aucune des nominations ne réjouit Mme Foster plus qu'une autre. « On travaille tellement fort quand on fait des albums, puis j'essaie de ne pas négliger les aspects, que ce soit l'écriture, les paroles, la musique ou la pochette, tout cela fait partie de la globalité de ce qu'on fait. »

Groupes

Il y a un peu plus d'un an, le groupe Mastik lançait *Mille morceaux*, son premier EP. Le 16 janvier, les membres du groupe apprenaient qu'ils étaient en nomination dans trois catégories du Gala des prix Trille Or 2013. « Ça prouve que le travail qu'on a fait n'a pas servi à rien, ça récompense le travail qu'on a mis dans notre album. [Le Gala est] une différente tribune qui nous permet de prouver qu'on est présent sur la scène franco-ontarienne. Ça prouve qu'on a notre place et qu'on va dans la bonne direction », commente le membre du groupe Mastik, Simon Poirier Lachance.

À titre personnel, M. Poirier Lachance apprécie particulièrement la nomination dans la catégorie Artiste solo ou groupe franco-ontarien s'étant le plus illustré à l'extérieur de la province. « C'est pas mal ça qui me fait le plus chaud au cœur. L'Ontario français est un beau marché, mais il reste quand même assez restreint. C'est indispensable de s'illustrer à l'extérieur de la province. C'est donc la plus belle plume de mon chapeau. »

Même scénario du côté d'Akoufèn qui a lancé son EP en novembre et qui est en nomination dans deux catégories. « Découverte et Meilleur groupe, ce sont deux catégories qui nous tenaient à cœur, précise Matthieu Leroux du groupe Akoufèn. Les nominations, ça fait juste prouver que les gens écoutent et apprécient. »

Présent lors du dévoilement des artistes en lice, Matthieu Leroux partage ses premiers souvenirs du Gala. « Le premier Gala des prix Trille Or que j'ai écouté était celui de 2001 et c'est le groupe Swing qui a remporté le prix pour le meilleur groupe. À ce moment, j'écoutais beaucoup Swing et je me suis dit qu'un jour j'aimerais ça être là, à la place de Michel Bénac. »

Si Matthieu Leroux rêve qu'un jour son groupe soit couronné Meilleur groupe, c'est la nomination dans la catégorie Découverte qui le rend le plus fier. « On a travaillé fort pour se rendre à ce point-là. On a fait la chaîne artistique qui commence avec Quand ça nous chante suivi d'Ontario Pop et là on est au Gala des prix Trille Or, donc c'est sûr que ça fait déjà près de cinq ans qu'on pousse. »

Bien qu'elles soient accueillies avec joie, ces nominations ne sont qu'une étape dans le cheminement d'Akoufèn. « On veut continuer à développer notre public, peut-être aussi lancer un disque complet dans quelques années et arriver à vivre de notre musique », souhaite-t-il.

Dans les deux catégories consacrées à la reconnaissance de la musique de l'Ouest canadien, les artistes Alexis Normand et Raphaël Freynet sont tous deux en nomination à la fois dans Découverte de l'Ouest par excellence et Meilleur album de l'Ouest canadien.

Le Gala des prix Trille Or qui aura lieu les 20 et 21 mars prochains reflèter et reconnaître la vitalité des arts dans les communautés francophones. Les artisans de la Société Radio-Canada, Martin Vanasse et Éric Robitaille, se partageront la tâche d'animer respectivement le Gala qui sera diffusé en ondes et le Gala hors d'ondes des prix Trille Or.

Si cette 7e édition du Gala des prix Trille Or vise à récompenser les projets artistiques qui se sont distingués en 2011 et en 2012, il est possible que certaines productions réalisées entre octobre et décembre 2012 soient plutôt prises en considération lors du prochain événement.

Pour connaître la liste complète des artistes en nomination, consultez le site www.apcm.ca. Soulignons que l'identité des artistes qui recevront le Prix hommage ainsi que le Coup de cœur des médias ne sera dévoilée que le jour du gala.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 234

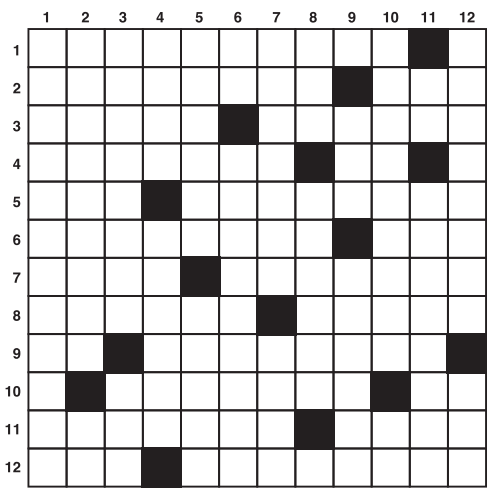

HORIZONTALEMENT

1- Qui est restée en vie après un évènement ayant fait des victimes.
2- Se dit d'un carpelle à un seul ovule. – Liquide.
3- Petite brise subite et passagère. – Contenu exact d'un acte.
4- Lâche, veule. – Patrie d'Abraham.
5- Ce qui échoit à chacun. – Hydrocarbures d'origine végétale.
6- Parvienne à se faire accorder ce qu'il désire. – Canton suisse.
7- Dans les Alpes-de-Haute-Provence. – Répandait une odeur.
8- Long sac. – Chef d'atelier.
9- Le cœur a le sien. – Modifie légèrement quelque chose.
10- Être projeté avec violence. – Ruisselet.
11- Regardant avec dédain. – Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu.
12- Possédas. – Élimine, anéantit.

VERTICALEMENT

1- Qui surplombe.
2- Qui n'ont qu'un seul lobe. – Adverbe.
3- Sourires de jeunes enfants à l'adresse de quelqu'un. – Exprime.
4- Volonté, intention. – Renard.
5- Labiée à fleurs jaunes. – Femme de lettres canadienne (1845-1924).
6- Perçu par les yeux. – Donne des indications.
7- Disposé un à un en spirale le long de la tige. – Boucha avec du lut.
8- Venue au monde. – Esprit.
9- Prête pour le bain. – Mît pour titre dans un journal.
10- Faisant un éternuement. – Gamme.
11- Doublée. – Construiras.
12- Liquide analogue à la lymphe. – Indéfini.

RÉPONSE DU Nº 234

Horoscope

SEMAINE DU 3 AU 9 FÉVRIER 2013

Bélier

BÉLIER
En raison de la planète Uranus, vous vivez des choses qui vous surprennent en vous faisant voir votre vie d'une manière nouvelle. Vous êtes étonné de comprendre à quel point vous pouvez diriger vos ambitions.

Taureau

TAUREAU
Vous êtes très nerveux, car vous avez de nouvelles responsabilités. Cela ne doit pas trop vous épuiser. Vous avez besoin de vous sentir apprécié.

Gémeaux

GÉMEAUX
La Lune Noire vous apporte beaucoup de chocs sur le plan affectif. Vous ne savez plus ce qui est vraiment juste à votre égard. Prenez votre temps.

Cancer

CANCER
Vous commencez un cycle qui vous apportera de grandes prises de conscience. Il est possible que vous soyez obligé de devenir plus exigeant envers vous-même. Tout ira bien.

Lion

LION
La planète Saturne vous amène vers des situations où vous devrez être confronté sur le plan de la parole. Cela vous apportera plusieurs éclaircissements.

Vierge

VIERGE
Vous êtes très méticuleux et présentement cela vous est favorable. Vous devez savoir ce qui est vraiment capital pour vous. Ne soyez pas trop soucieux et sachez que plusieurs choses très bonnes peuvent vous arriver.

Balance

BALANCE
En raison de la Lune, vous vous rapprochez de certaines personnes que vous avez connues dans le passé. Cela peut vous apporter certaines réflexions qui vous seront bénéfiques.

Scorpion

SCORPION
Apprenez à prendre votre place et comprenez que vous avez le droit d'être bien. Vous êtes très sensible à tout ce qui arrive aux autres.

Sagittaire

SAGITTAIRE
En raison de la planète Neptune, vous êtes dans une situation où il vous faut être patient. Cela vous demande une grande ténacité. Ayez confiance en votre jugement.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous ne voulez pas vous tromper. Vous analysez sérieusement tout ce qui vous arrive. Vous êtes dans une période où plusieurs choses changent d'une façon qui peut vous paraître compliquée.

Verseau

VERSEAU
Vous pouvez présentement être bien avec vous-même. La planète Vénus vous apporte des interrogations incroyables. Cependant, vous voulez que tout soit sain.

Poissons

POISSONS
Vous pouvez être placé dans des situations qui vous apprendront beaucoup de choses au sujet de votre travail. Cela vous obligera à faire preuve d'une grande rigueur.